

RTP 1169p

D^r Ad. BAYET

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE BELGIQUE

LA CONTROVERSE DE GLOZEL

**Étude critique sur la valeur
scientifique des arguments
pour ou contre l'authenticité
du gisement**



BRUXELLES
IMPRIMERIE COOPÉRATIVE « LUCIFER »
Directeur : S. Vanden Bosch
8, Place de la Chapelle, 8

1928

130059

Dr Ad. BAYET

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE BELGIQUE

LA CONTROVERSE DE GLOZEL

Étude critique sur la valeur
scientifique des arguments
pour ou contre l'authenticité
du gisement



BRUXELLES
IMPRIMERIE COOPÉRATIVE « LUCIFER »
Directeur : S. Vanden Bosch
8, Place de la Chapelle, 8

1928

La Controverse de Glozel

La querelle de Glozel bat son plein : partisans et adversaires paraissent avoir vidé leur carquois. Toutes les pièces sont maintenant versées au dossier. Jusqu'à ce qu'un fait nouveau survenue (ce qui ne peut tarder) (1), l'essentiel est dit.

Le moment nous semble opportun pour résumer la controverse et pour exposer, en cherchant à le rendre aussi clair que possible, l'état actuel de ce passionnant débat.

Le public est manifestement désorienté ; il se perd dans les discussions techniques et ne peut arriver à se faire une opinion raisonnée devant des affirmations contradictoires émanant de personnalités scientifiques d'une indiscutable autorité. Aussi vais-je, sans m'attarder aux détails ni aux arguties et en me plaçant exclusivement au point de vue de la critique scientifique, examiner et essayer de dégager, le plus succinctement et le plus nettement possible, la valeur démonstrative des arguments proposés pour ou contre l'authenticité du gisement de Glozel.

J'éviterai de juger les faits eux-mêmes pour m'en tenir à l'analyse critique des arguments.

Répondent-ils aux exigences de la démonstration scientifique ? Telle est la question que je me poserai à propos de chacun d'eux.

Pour mener à bien cette étude, pour que le lecteur la comprenne, point n'est besoin d'être préhistorien ou archéologue de profession. Il suffit de se placer simplement au point de vue de la méthode scientifique qui, comme l'enseignent les philosophes, n'est que le sens commun élargi. C'est donc au sens

(1) Des faits nouveaux se sont, en effet, produits (voir la fin de l'article).

commun des lecteurs que je ferai appel, en évitant avec soin les discussions techniques, tenant pour assuré que, dans toute cette controverse, les spécialistes n'ont eu, d'aucune manière, le privilège de l'infailibilité.

Tout le monde connaît, à l'heure actuelle, l'histoire de la découverte célèbre de Glozel : la trouvaille par le jeune fermier Emile Fradin de briques avec caractères d'écriture ; les premières fouilles faites sans ordre ; leur reprise systématique par le D^r Morlet (de Vichy), qui en commença l'exploration méthodique et sauva le gisement.

Il est inutile de recommencer cette description, que j'ai récemment donnée dans le *Flambeau* (numéro du 1^{er} novembre 1927). Je préfère aborder directement l'analyse critique des arguments.

Je commencerai par les *arguments formels* des partisans et des adversaires de l'authenticité, puis j'examinerai les *arguments de vraisemblance*. Dans toute cette étude, je m'abstiendrai de faire la critique de sincérité, pour ne m'occuper que de la critique d'exactitude et pour décider jusqu'à quel point les arguments proposés sont recevables en saine critique scientifique.

A. *Arguments en faveur de l'authenticité*. — 1° Ce sont tout d'abord les publications du D^r Morlet, parues dans les quatre fascicules de la *Nouvelle station néolithique* (Vichy, imprimerie Belin, 1925-1927), et dans le *Mercure de France*, où sont décrits le site et les trouvailles.

Dans un terrain non remanié, le D^r Morlet a découvert une foule d'objets (plus de 2,000), qui paraissent appartenir au néolithique ancien et qui consistent essentiellement : 1° en un outillage en pierre et en os (hameçons, pointes) ; 2° en vases funéraires à facies sans bouche (fig. 1) ; 3° en idoles phalliques avec ou sans facies funéraire ; 4° en gravures sur galets, fragments de roche, sur os, rappelant les dessins de la Madeleine et dont la plus significative représente un renne marchant, accom-

pagné de signes alphabétiques (fig. 2); enfin, 5° en plaques d'argile recouvertes de signes alphabétiques (fig. 3). De plus, il a découvert deux tombes avec quelques ossements et un mobilier funéraire comprenant les objets que nous venons de signaler.

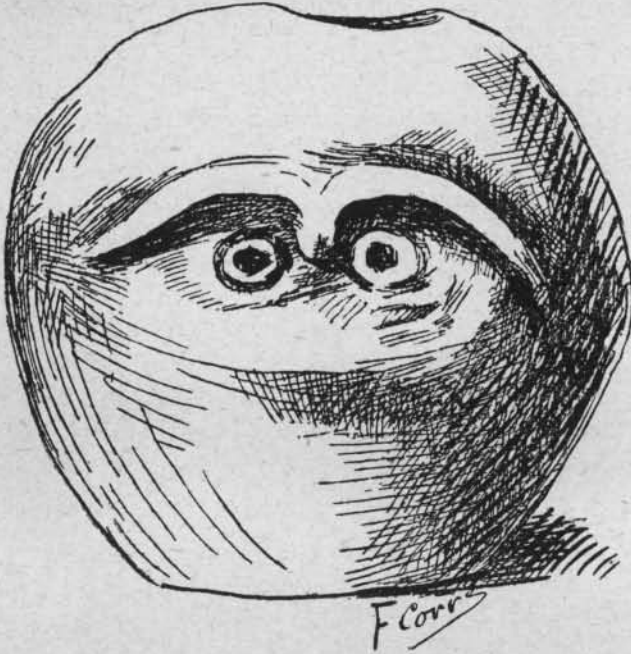


Figure 1. — Vase funéraire à facies sans bouche.

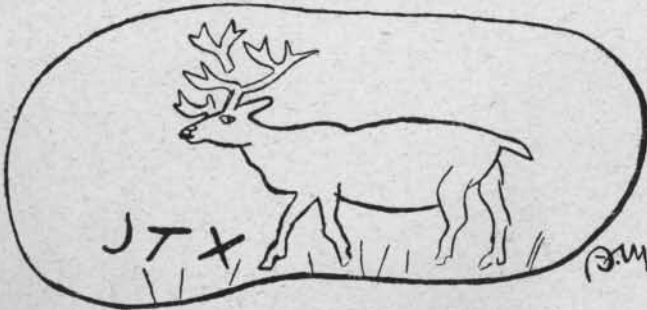


Fig. 2. — Galet avec renne marchant et signes alphabétiques.

L'étrangeté de ces découvertes ne pouvait manquer de susciter des doutes. Ce qui faisait leur originalité, c'était la réunion, dans un même niveau archéologique, de dessins représentant des rennes et, en même temps, un système très ordonné d'écriture. Toute la science préhistorique se trouvait bouleversée, elle qui avait admis que le renne avait complètement disparu d'Europe avant le néolithique; l'histoire de l'antiquité la plus reculée l'était aussi, puisqu'elle admettait jusqu'ici que les plus anciennes

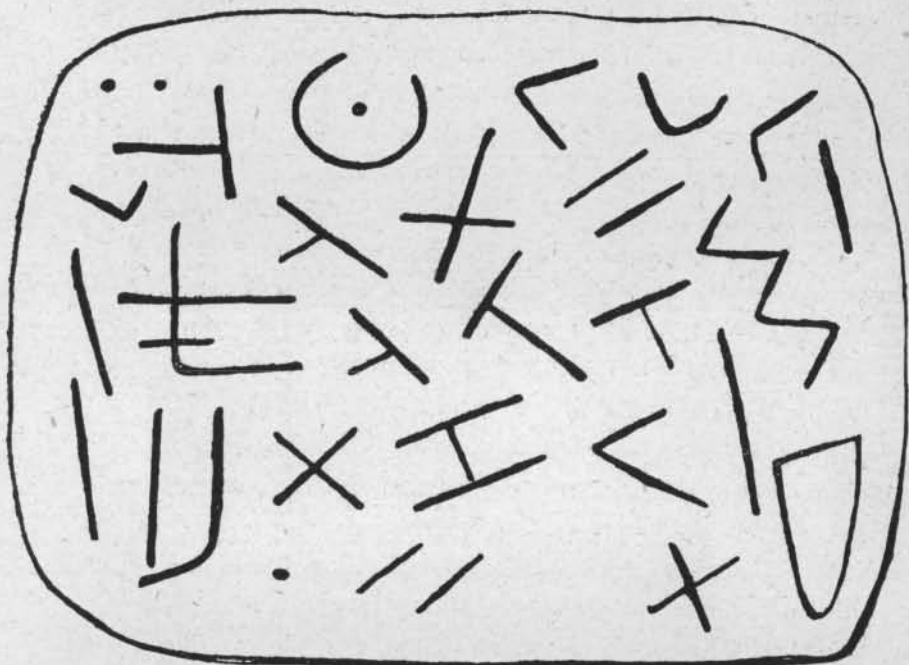


Fig. 3. — Tablette d'argile avec caractères alphabétiques.

écritures connues étaient celles de Chaldée et d'Égypte et que les trouvailles du D^r Morlet montraient que l'écriture existait déjà des milliers d'années avant celles-ci, en Europe, à une époque où l'homme ne connaissait pas encore le métal. Enfin, l'histoire de la civilisation semblait devoir être radicalement modifiée, puisque le lieu d'origine de l'écriture passait de l'Orient à l'Occident. C'était un chapitre nouveau de l'histoire qu'avait ouvert le soc de la charrue du jeune fermier Fradin.

2° Se rendant compte de l'importance de ses découvertes et de l'opposition qu'elles allaient rencontrer, le D^r Morlet voulut les faire vérifier par des savants connus pour leur compétence en préhistoire et en archéologie. Il les convia à venir faire des fouilles *en les priant de choisir eux-mêmes l'endroit où ils désiraient fouiller*. Ces savants étaient : MM. S. Reinach, Espérandieu, membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; Depéret, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, membre de l'Académie des Sciences; Viennot, professeur de géologie à la Sorbonne; Van Gennep, l'éminent folkloriste; le professeur Loth, membre de l'Institut, professeur au Collège de France; Arcelin, président de l'Association régionale de Paléontologie humaine et d'histoire; Bjorn, directeur du Musée archéologique d'Oslo; Leite de Vasconcellos, directeur du Musée d'Ethnographie de Lisbonne; Mayet, professeur à l'Université de Lyon; Mendès-Corrèa, professeur d'archéologie à l'Université de Porto; Vayson de Pradennes, ingénieur et préhistorien, et Seymour de Ricci, ~~de l'Institut~~; Butavent, ingénieur en chef des ponts et chaussées de la Principauté de Monaco.

Tous, à l'exception de M. Vayson de Pradennes et de M. Seymour de Ricci, dont l'hostilité systématique se fit jour dès le début, *tous se prononcèrent catégoriquement pour la virginité du site et l'authenticité des objets trouvés*. La dernière fouille fut faite le 25 septembre 1927, par MM. Peyrony, conservateur du Musée des Eyzies, le professeur Pairali, de l'Université de Jassy, Solignac, chef du service géologique de Tunisie, Vergné, conservateur du Musée de Villeneuve-sur-Lot, qui déclarèrent « qu'il n'y avait aucun remaniement ou mélange de terre », que les objets « étaient bien en place » et que « le terrain n'avait subi aucun remaniement depuis l'époque où les objets avaient été abandonnés en cet endroit ».

Tel est, en bref, l'essentiel des arguments qui plaident pour l'authenticité du site de Glozel. Ils sont caractérisés, au point de vue de leur valeur scientifique, par la concordance, à deux exceptions près, des opinions des savants *qui ont vu de leurs yeux*

le site et y ont pratiqué eux-mêmes des fouilles ; leurs constatations, comme celles de M. le D^r Morlet, ont le caractère de témoignages précis et directs.

B. *Arguments contre l'authenticité.* — Ces arguments peuvent se ranger en quatre groupes principaux : 1° les objections du professeur Jullian ; 2° les accusations de M. Dússaud contenues dans sa brochure : *Autour des Inscriptions de Glozel* (Alcan, 1927) ; 3° le rapport de la Commission internationale ; 4° le rapport technique de M. Champion. Ces quatre groupes d'objections se sont succédés dans l'ordre où je les cite, comme quatre vagues d'assaut. Nous allons les passer successivement en revue en discutant pour chacun d'eux leur valeur probante au point de vue scientifique.

1° *Objections du professeur Jullian.* — Pour M. le professeur Jullian, le gisement de Glozel serait un bric-à-brac de sorcière datant du III^e siècle après J.-C. L'écriture serait du latin cursif. M. Jullian a cru voir sur quelques tablettes des formules de magie dont il aurait réussi à donner la traduction. M. le professeur Jullian reste, à l'heure actuelle, seul de son avis en ce qui concerne la date du gisement et je tiendrais pour superflue la critique scientifique de ses arguments, si je ne me rappelais que c'est son opinion (soutenue par la juste considération du monde savant pour ses travaux historiques et épigraphiques) qui a créé, la première, l'atmosphère trouble dans laquelle se débat la controverse de Glozel.

Au point de vue scientifique, le défaut le plus grave de l'opinion soutenue par M. Jullian, celui dont en dernière analyse dérivent tous les autres, c'est que M. Jullian ne s'est jamais rendu à Glozel, qu'il a travaillé sur photographies, ce qui lui a valu la mésaventure de prendre pour une partie de lettre ce qui n'était qu'une crevasse de dessiccation de l'argile et de traduire le signe ainsi obtenu. De plus, la comparaison de la transcription qu'il a faite du texte des tablettes, avec le texte réel qu'elles portent,

montre que cette transcription n'est pas exacte. Enfin, me plaçant toujours sur le terrain de la critique scientifique, j'estime que le professeur Jullian, dans une question aussi hasardeuse, a eu le tort de ne pas tenir compte de *toutes* les circonstances du gisement. S'il l'avait fait, il eût constaté que rien dans le site ne permet de supposer qu'il s'agit de période romaine; on n'y a, en effet, rien trouvé qui rappelle cette époque, ni un tesson, ni une pièce de monnaie. Il serait, en outre, bien étrange que cette sorcière gallo-romaine ait collectionné exclusivement des objets préhistoriques et des vases dont les seuls spécimens connus étaient à son époque enfouis dans la colline de Troie! Ajoutons que l'absence de métal dans les fouilles montre que le gisement doit être daté d'une époque antérieure à la fondation de Rome.

Au point de vue scientifique, l'interprétation du professeur Jullian ne se défend pas et ne peut peser d'aucun poids dans la controverse sur l'authenticité du gisement de Glozel.

2° Nous en arrivons aux accusations que M. Dussaud a émises dans sa brochure.

Constatons, tout d'abord, que lorsqu'il s'agit d'une question aussi grave que celle de Glozel, qui touche aux problèmes les plus fondamentaux de l'histoire de l'homme, le plus élémentaire devoir d'un savant est de n'apporter dans le débat que des faits bien prouvés et des assertions sévèrement contrôlées. Nous regrettons de dire que ce n'est point le cas pour la brochure de M. Dussaud. Comme il nous est impossible, faute d'espace, d'examiner la valeur scientifique de tous les arguments avancés par M. Dussaud, nous nous bornerons à deux exemples, qui indiqueront clairement la méthode et les tendances de cet auteur. A propos de la découverte de la deuxième tombe, M. Dussaud écrit, page 42 : « En réalité, M. Morlet a dissimulé que trois » autres savants, un professeur d'anthropologie belge, un pré- » historien suédois et un savant français, que ses études de » magie avaient attiré en ces lieux, ont assisté aux fouilles, con- » viés par lui. Or, ces trois personnes, en bonne relations

» avec M. Morlet, et sans se concerter, ont, la fouille terminée,
» évité de signer le procès-verbal destiné à l'authentifier. »
C'est là une accusation grave, qui met en cause la probité scientifique de M. Morlet. Or, il n'y a jamais eu, à l'ouverture de cette tombe, d'anthropologiste belge présent ! Le préhistorien suédois, M. Olaf Jonse, n'a pas émis le moindre doute et a affirmé à M. S. Reinach sa conviction de l'authenticité du site ; le savant français est le libraire M. Nourry qui, dans une lettre adressée au D^r Morlet, reconnaît son incompetence en préhistoire et proteste, dans une autre lettre rendue publique, adressée à M. Dussaud, en lui reprochant « les graves inexactitudes » que celui-ci a écrites à son sujet dans sa brochure sur Glozel. Quant au procès-verbal, ces savants n'ont pas eu à refuser de le signer, puisqu'il n'en a pas été dressé. Donc, *autant d'affirmations, autant d'erreurs.*

Un autre exemple, plus typique encore, se trouve à la page 45 de la brochure. Voici ce qu'écrit M. Dussaud : « Que dire de la
» femme néolithique ? Cette beauté est d'une grâce un peu sé-
» vère, ayant adopté la mode vraiment particulière de se croiser
» les seins l'un sur l'autre. Ces inventions de mythomane doi-
» vent suivre, comme toutes celles que nous avons rencontrées
» jusqu'ici, les conversations échevelées où elles s'élaborent. »
Voilà une accusation formelle de truquage, qui s'étend même à la façon dont les autres supercheries auraient été combinées. Or, *il n'y a jamais eu, à Glozel, de statuette de femme néolithique !*

La brochure de M. Dussaud est pleine de ces flagrantes inexactitudes : sur les 39 pages qu'elle contient, je compte 24 affirmations de ce genre radicalement fausses, sans compter les assertions sans preuves. Il est évident que l'argumentation essentielle de M. Dussaud étant que le faussaire a créé les objets au fur et à mesure du progrès de ses connaissances en préhistoire, des déductions aussi conjecturales ne peuvent se justifier que si elles sont basées sur une documentation irréprochable. Or, c'est au contraire que l'on assiste : ce sont des affirmations controuvées, des erreurs flagrantes que l'on y rencontre, au lieu de faits sévèrement con-

trôlés et d'affirmations basées sur une critique serrée. *Il en résulte, qu'au point de vue scientifique, la thèse de M. Dussaud, déduite de données inexactes ou radicalement fausses, n'a aucune valeur démonstrative* et ne mérite pas l'importance que le public, mal préparé pour contrôler ces assertions inexactes, lui a accordé, sur la foi de son titre de savant et de membre de l'Institut.

3° Nous en arrivons au troisième groupe d'objections à l'authenticité du gisement, celles qui résultent du rapport de la Commission internationale de contrôle. Dans l'examen que nous allons en faire, nous nous placerons exclusivement, comme pour les autres objections, au point de vue de la critique scientifique.

Voyons d'abord comment fut choisie cette Commission.

Dans l'esprit du public, cette Commission a été choisie par le Congrès d'Anthropologie d'Amsterdam, dont la composition internationale lui parut être une garantie d'impartialité, puisque cette Assemblée n'a pas été mêlée directement au conflit de Glozel. Or, le Congrès d'Amsterdam n'a désigné aucune commission. M. le D^r Morlet nous apprend qu'elle a été choisie sur une liste d'anthropologistes, dressée par les secrétaires de l'Institut international d'Anthropologie, notoirement hostiles au D^r Morlet. Plusieurs des membres choisis avaient déjà manifesté auparavant une violente opposition à Glozel. Contrairement à M. Mendès-Corrèa, qui, sollicité de faire partie de la Commission, s'est récusé, estimant qu'il avait déjà pris parti en faveur de Glozel, ces membres de la Commission n'ont pas cru devoir suivre son exemple. D'après le témoignage du D^r Tricot-Royer, de Louvain, témoin oculaire, certains de ces membres, arrivés sur le terrain, « se sont attaqués au gisement » de Glozel avec une hostilité acerbe qui n'échappa à per-
» sonne et dont la presse même a fait mention ». Tout le monde estimera, qu'au point de vue purement scientifique, les conditions d'objectivité eussent été mieux remplies si ces membres, dont l'esprit était prévenu, avaient refusé le mandat qu'on voulait leur confier.

Examinons maintenant le rapport lui-même. Nous ne pouvons, faute d'espace, entrer dans sa discussion détaillée. Il nous suffira, du point de vue de la critique scientifique où nous nous plaçons, de voir s'il ne contient pas des faits insuffisamment prouvés, des défauts d'observation, des inexactitudes, des déductions erronées. Là se bornera notre rôle.

Le rapport, signé par tous les membres de la Commission, n'a pas été le seul qui ait été fait sur les fouilles de cette Commission et sur la manière dont elles ont été conduites. M. le D^r Tricot-Royer, chargé du cours d'histoire de la médecine à l'Université de Louvain, a assisté, du consentement des membres de la Commission, aux fouilles de contrôle et a dressé, minute par minute, pourrait-on dire, le rapport de ce qu'il a constaté. M. le D^r Tricot-Royer est un homme de science dont la haute honorabilité est universellement connue, comme sont connues ses qualités d'observation scientifique. C'est ce qui donne à son rapport, paru *in extenso* dans le *Neptune* d'Anvers du 30 décembre 1927, une valeur toute spéciale. Il en a, du reste, donné connaissance au Président de la Commission d'Enquête le samedi 10 décembre 1927, et celui-ci a demandé à M. le D^r Tricot-Royer de se tenir à la disposition de la Commission. Or, quand M. le D^r Tricot-Royer a eu connaissance du rapport de la Commission, sa surprise a été grande et, dans l'examen qu'il a fait de ce rapport, il n'en a pas ménagé les termes. Nous ne pouvons le suivre dans la longue discussion qu'il fait du rapport; nous nous bornerons aux parties essentielles.

Le nœud du rapport de la Commission est l'accusation formelle du truquage qu'on aurait constaté lors de l'exhumation d'une brique avec caractères alphabétiques. La Commission aurait remarqué, au-dessus de cette brique, un déplacement des couches. « L'ensemble, dit ce rapport, donnait l'impression qu'une motte de terre avait été enlevée comme à la bêche, et après dépôt des objets, remise en place. » Voilà une accusation bien nette, dont la démonstration aux membres de la Commission a

dû, en raison de sa capitale importance, être minutieuse et prendre du temps. Dans le rapport de la Commission, l'importance qu'on lui attribue a été telle qu'elle occupe une demi-colonne du *Temps*. Cette brique fait précisément partie des objets que M. le D^r Tricot-Royer déclare avoir vus « en place, avant leur prélèvement, au moment précis où le grattoir les décèle », suivant les termes du rapport qu'il a communiqué à son retour de Glozel. Or, de tout cet épisode des fouilles, M. Tricot-Royer n'a rien vu. Voici ce qu'il dit à ce sujet : « Pour employer une expression chère aux enquêteurs, je n'infirmes ni ne confirme, mais moi, qui suivais avec attention chacun de leurs gestes, j'affirme n'avoir rien vu de cette description touffue. » Ajoutons à cela que le croquis fourni par le rapport de la Commission n'est conforme ni à la photographie publiée par l'*Illustration* ni au croquis pris par le D^r Tricot-Royer.

Une autre trouvaille a fait l'objet de contradictions tout aussi formelles ; il s'agit d'un anneau de schiste qu'on aurait trouvé « placé presque verticalement sur sa tranche, dans la couche ». De la position verticale de cet anneau, voici la grave conclusion que tire la Commission : « La position presque verticale de cet objet ne peut guère s'expliquer que par une habile pénétration par le haut, sans enlèvement nécessaire préalable de la couche végétale. » Or, voici ce que dit M. le D^r Tricot-Royer : « Je n'avais pas dans mon bagage le niveau d'eau qui m'eût permis d'apprécier son degré d'horizontalité ; mais moi, solennellement, je lève la main et je jure devant Dieu que j'ai vu l'anneau à plat, encastré dans le sol et regardant le ciel de son grand œil central (1). »

J'ai choisi ces deux faits, parce que ce sont eux qui forment la base de l'accusation de truquage. On voit avec quelle circonspection il convient de les admettre.

On a encore signalé, dans ce rapport, l'omission de faits gênants, tels que la présence d'une racine grosse comme le petit doigt traversant une idole phallique ; on l'a accusé aussi d'avoir

(1) Le passage mis ici en italique est en majuscules dans le texte de M. Tricot-Royer.

tiré des conclusions erronées des constatations faites et d'avoir omis les arguments favorables à Glozel. Il en résulte que le rapport de la Commission ne peut être accepté comme document scientifique sans un examen très serré, je devrais dire : méfiant. Il y a, du reste, eu des circonstances qui sont inexplicables : M. le professeur Pittard, de Genève, président de la Commission, malade et rappelé par d'importantes raisons professionnelles, dut quitter Vichy le lundi matin. Or, c'est ce jour-là, à 11 h. 1/4 et à 3 heures, qu'on découvrit la brique à caractère et l'anneau de schiste qui ont servi de base aux plus décisives accusations. M. le professeur Pittard n'a donc pu assister à ces trouvailles. Or, il a mis sa signature au bas du rapport, certifiant donc exacts des faits qu'il n'a pas constatés personnellement, faits décisifs qui constituent l'argument capital contre Glozel. Au point de vue scientifique, il y a là une faute grave.

J'ajoute que si la Commission avait la conviction qu'elle se trouvait devant un truquage, elle avait le devoir, dans une question aussi controversée, qu'elle avait reçu pour mission de traiter intégralement, de chercher à multiplier les preuves, de vider à fond la controverse, en montrant que ces procédés de truquage se retrouvaient sur d'autres objets. C'était là la vraie méthode scientifique ; elle n'a pas été appliquée.

De ces contradictions, de ces démentis, de ces inobservances des méthodes scientifiques, il résulte que le rapport de la Commission, malgré son texte qui a l'allure indifférente d'un procès-verbal de constat, ne peut être considéré comme un document décisif. Ce n'est qu'une pièce de plus versée au dossier de l'affaire, pièce discutable, discutée, qui laisse autour d'elle une atmosphère de doute et n'a point, quand on l'examine dans son fond, le caractère d'austère sérénité qu'on était en droit d'attendre d'une commission d'arbitres.

4° Le rapport de M. Champion, après examen des objets réunis au petit Musée de Glozel, conclut à la fausseté de ceux-ci et déclare qu'ils ont été faits au moyen d'un instrument de métal.

Dans une question aussi importante que la controverse sur Glozel, il importe, avant de prononcer l'accusation de faux, d'avoir épuisé toutes les vérifications que nous offre la science. C'est ce que n'a point fait M. Champion. La démonstration sans réplique de l'emploi d'instruments métalliques ne pouvait résulter que de l'existence sur les objets fabriqués de particules de métal restées adhérentes, vérification facile à faire avec un microscope pour corps opaques. Or, cet examen n'a point été fait, ce qui enlève toute portée scientifique au rapport de M. Champion.

* * *

Nous voici arrivé au terme de notre examen scientifique des arguments pour ou contre Glozel. Il nous reste à dire un mot des arguments de vraisemblance, qui ont aussi leur poids.

Le premier de ces arguments qui plaide contre l'hypothèse du faux, c'est la parfaite honorabilité du D^r Morlet, honorabilité dont la Commission de Contrôle a cru devoir lui donner un solennel témoignage. C'est aussi l'honorabilité de la famille Fradin, dont l'un des membres est, ouvertement ou non, accusé de truquage. Cette famille est connue dans le pays comme une famille de cultivateurs aisés et respectée dans toute la région pour son honnêteté. Pas un témoignage n'a pu être recueilli contre cette famille dans le pays où elle habite.

Les autres arguments de vraisemblance résultent de la variété et de l'originalité des pièces exhumées. Comment pourrait-on s'imaginer qu'un jeune fermier du Forez ait eu assez de science, d'habileté technique en gravure, en céramique, pour imiter 2,000 objets (sans compter ceux qui se trouvent encore enfouis), avec une habileté qui ait pu donner le change à des préhistoriens et à des épigraphistes de profession? Comment l'introduction de ces 2,000 pièces dans le terrain n'a-t-elle pas laissé de traces visibles autres que celle que la Commission a cru découvrir et qui est contestée? Comment expliquer, enfin, que dans un hameau de 5 ou 6 maisons, situées l'une à côté de l'autre, le jeune Fradin ait

pu dissimuler à ses voisins le travail de ces 2,000 pièces? Il faut, pour l'admettre, n'avoir jamais habité la campagne, ni connaître la psychologie du paysan.

De l'ensemble de l'examen auquel nous nous sommes livré, il résulte que, jusqu'ici, aucune des preuves proposées contre l'authenticité du gisement de Glozel n'a une base scientifique suffisante. J'ai tenté de le montrer en m'efforçant de rester dans les strictes limites de la critique scientifique.

La vérité ne peut tarder à se faire jour : il reste, en effet, encore la moitié du champ de Glozel à explorer, et c'est plus qu'il n'en faut pour y trouver les éléments d'une conviction scientifiquement raisonnée. De plus, depuis le moment où cet article a été écrit, on annonce que le D^r Chabrol a exhumé, à *1,200 mètres de Glozel*, des briques à signes alphabétiques, et qu'à *Mayet-la-Montagne, à 6 kilomètres de Glozel*, on a découvert des objets nettement glozéliens, des galets avec dessins d'animaux et de caractères d'écriture. A ce même endroit, on a découvert une galerie circulaire creusée dans le sol, qui a peut-être servi d'habitation aux gens de Glozel. On y a récemment découvert deux objets nettement glozéliens. Plusieurs de ces galeries souterraines ont été signalées dans les environs de Glozel. A ces découvertes si significatives s'ajoute celle que l'on vient de faire au Portugal, à Alvao, sous un dolmen, d'un débris de vase couvert de caractères glozéliens et d'un galet portant des signes d'alphabet. Puis M. Russo, chef du service hydrologique du Maroc, signale qu'il a découvert, sur les parois de la grotte de Lenaga, dans le Nord saharien, des caractères ressemblant à ceux de Glozel. Enfin, on signale en Ecosse l'existence d'objets portant des inscriptions semblables à celles de Glozel. Voilà qui élucide singulièrement la question. La controverse entre en ce moment dans sa phase décisive.